

Définition Loggia : (n.f.) Pièce ou galerie à l'étage ouverte sur l'extérieur.

Terme emprunté à l'italien, mais dérivé du francique *laubja* (tonnelle). Le mot n'apparaît pas en français avant le XVIIIe siècle. Il est notamment utilisé en 1727 dans les *Voyages du Sr A. de la Motraye, en Europe, Asie et Afrique* : « La Cour du Palais Borghese, dont les portiques appelez **Loggie** sont soutenus par cent colonnes de granite orientale, annonce assez la majesté de l'édifice. »



© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

© Stéphane William Gondoin - www.normannia.fr